

ECHIQUIER AGENOR SRI MID CAP EUROPE IXL

AVRIL 2024 (données au 30/04/2024)



Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe est un OPC de sélection de titres ("stock-picking"). Il investit dans des petites et moyennes valeurs européennes de croissance, sélectionnées en particulier pour la qualité de leur management.





1 611 M€ Actif net



1 285,79 € Valeur liquidative

Valeur liquidative publiée sur le site fundinfo.com

Horizon de placement conseillé



Gérants

Stéphanie Bobtcheff, José Berros

Caractéristiques

Sicav (compartiment) Type

Echiquie

Création de la Sicav 04/12/2012 Durée de vie Indéterminée Création du 28/03/2019 compartiment 28/03/2019 Date de lère VL Code ISIN FD0013406998 Code Bloombera FAMEIXI FP FUR

Devise de cotation Affectation des résultats Capitalisation

MSCI EUROPE MID CAP NET Indice

RETURN EUR

Eligible au PEA Oui Classification SFDR Article 8

L'indice du compartiment n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par le compartiment.

Conditions financières

3% max. non acquis au Frais d'entrée compartiment

Néant

Frais de gestion 0,70% TTC max.

Commission de surperformance Swing pricing Non

30 000 000 EUR Min. de souscription

Frais au 31/03/2023

Frais de sortie

Frais de gestion et

autres frais administratifs et

d'exploitation

surperformance

0.47%

Coûts de transaction 0,38% Frais de

Informations opérationnelles

Ouotidienne Valorisation Cut-off Midi Rèalement J+2

Valorisateur Société Générale Dépositaire **BNP Paribas SA** Décimalisation Millièmes

Commentaire du gérant

Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe IXL régresse de -3,35% sur le mois et progresse de 0,52% depuis le début de l'année

Une saison de résultats un peu plus faible qu'anticipé et le report des baisses de taux aux Etats-Unis ont justifié des prises de profit. Le style « Value » surperforme de plus de 3 points dans le sillage de chiffres d'inflation plus fort qu'attendu aux Etats-Unis et le rebond des indicateurs macro en Europe. Les publications de résultats ont apporté de la volatilité au fonds : déception sur SARTORIUS (-24 %) avec des prises de commandes sous les attentes et ALTEN (-18 %) qui prévoit une croissance organique de seulement 3 % en 2024. BESI (-12 %) déçoit le marché sur sa guidance T2 malgré le *ramp up* rapide de l'activité *Hybrid Bonding.* Parmi les bonnes surprises, AAK (+12 %) surprend à nouveau le marché sur sa marge au TI, entrainant d'importantes révisions à la hausse du consensus. ASM (+5 %) dépasse largement les attentes sur sa guidance T2. NEOEN (+10 %) est le meilleur contributeur du mois. Le groupe serait en discussion avancé pour céder 30 % de sa filiale australienne à des multiples très attractifs. Une telle opération permettrait d'éviter une augmentation de capital en 2025. Nous restons positifs quant au positionnement du fonds à l'approche des premières baisses de taux de la BCE, dans un contexte inflationniste maintenant normalisé en Europe.

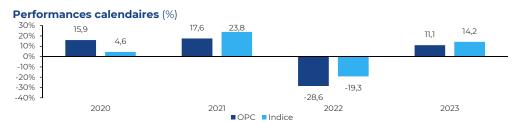
Evolution de l'OPC et de son indice depuis la création (base 100)



Indice: source Bloomberg

Performances (%)

	1 mois		Annualisée			
		YTD	1 an	3 ans	5 ans	Depuis la création
OPC	-3,4	+0,5	+2,0	-3,9	+4,1	+5,1
Indice	-1,1	+3,6	+7,4	+1,3	+6,4	+7,4



Source: La Financière de l'Echiquier, Bloomberg
Les performances passées ne sont pas indicatives des performances futures. Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts
d'impôts pour l'investisseur. Les performances du compartiment et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul
tient compte de tous les frais et commissions. Les performances sont calculées en euros.
Jusqu'au 3/12/2021, l'indice de référence était MSCI EUROPE SM CAP NR. Et depuis le 01/01/2022, MSCI EUROPE MID CAP NET RETURN EUR.

Depuis Autres indicateurs de risque 1 an 3 ans 5 ans 10 ans (pas hebdomadaire) création Volatilité de l'OPC 14,6 17,7 17,9 17,7 Ratio de Sharpe Neg Neg 0,3 0,3 Beta 0.8 0,8 Corrélation 0.9 0.9 0.9 0.9 Ratio d'information -0,8 -0.3 -0,3 -0,6 Tracking error 6.3 7.9 10.1 10.1 Max. drawdown de l'OPC -35,6 -35,6 -35,6 -16,329,8 -41,4 40.0 Recouvrement (en jours ouvrés)

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Nous avons classé le produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés financiers, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez les parts pendant 5 années. Avertissement : le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

Risque(s) important(s) pour l'OPC non pris en compte dans cet indicateur : risque de crédit, garantie. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le

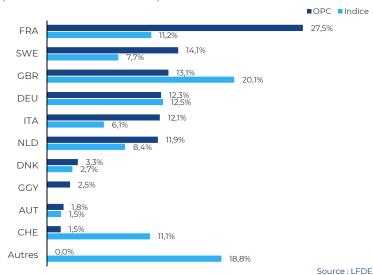
Profil de l'OPC

VE/CA 2024	4,9
PER 2024	25,4
Rendement	1,9%
Active share	89.3%

Poche trésorerie (en % de l'actif net)	6,8%
Nombre de lignes	35
Capitalisation moyenne (M€)	8 077
Capitalisation médiane (M€)	6 896
	Source: LFDE

Répartition géographique

(en % de l'actif net hors trésorerie)



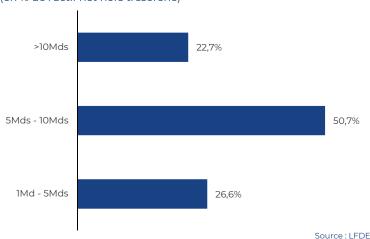
Répartition sectorielle (GICS)

(en % de l'actif net hors trésorerie)



Répartition par taille de capitalisation (€)

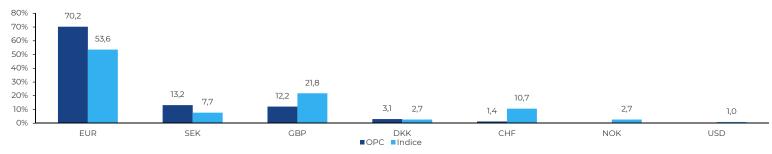
(en % de l'actif net hors trésorerie)



Principales positions

Valeurs	Pays	Secteurs	En % de l'actif net	
Neoen	FRA	Serv. coll	5,1	
AAK	SWE	Prod. 1ere	4,9	
Diploma	GBR	Industrie	4,7	
Recordati	ITA	Soins de s	4,6	
Euronext	FRA	Prod. fina	4,2	
Scout24	DEU	Serv. de c	4,2	
Spie	FRA	Industrie	4,1	
Smiths	GBR	Industrie	3,6	
Beijer Ref B	SWE	Industrie	3,2	
Elis	FRA	Industrie	3,0	
Poids des 10) premières p	positions: 41,6 %		
	Source : LFDE			

Répartition par devise



Source : LFDE

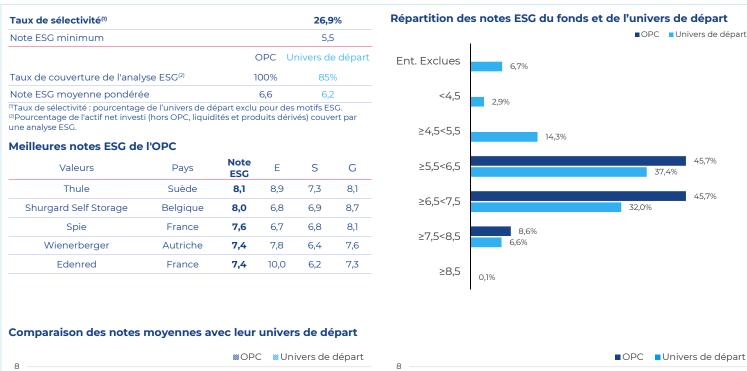
Analyse de performance (mensuelle)

Top 3 contributeurs					
Valeurs	Performance	Contribution			
Neoen	+9,6	+0,4			
AAK	+9,5	+0,4			
ASM International	+5,2	+0,1			
Poids des 3 contributeurs : 12,3%					

Flop 3 contributeurs						
Valeurs	Performance	Contribution				
Alten	-18,1	-0,7				
Sartorius Sted. Bio.	-23,0	-0,6				
IMCD	-12,9	-0,4				
Poids des 3 contributeurs : 8,7 %						

Source: LFDE

Données ESG



7 6 5

3 2

Ω

G

G S

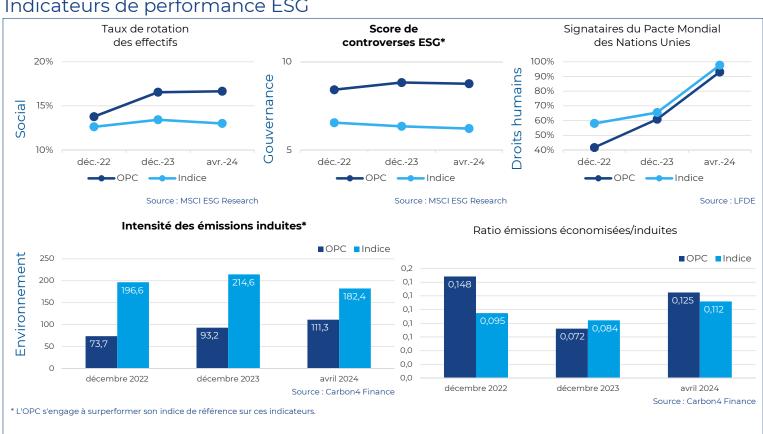
avril 2024

Source: La Financière de l'Echiquier et MSCI ESG Research

Indicateurs de performance ESG

décembre 2023

F



émissions évitées sur émissions induites du portefeuille (CIR) $=\sum_{l=1}^{n\ell}$ Somme des émissions de CO2 économisées, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Poids de l'entreprise en portefeuille, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Somme des émissions de CO2 induites, \times Somme des émissions de CO2 induit

Méthodologies et taux de couverture

		30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024			30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024
Taux de rotation	Portefeuille	79,3%	82,4%	81,0%	Score de controverses ESG	Portefeuille	97,7%	100,0%	100,0%
des effectifs	Indice de référence	78,5%	78,8%	80,9%		Indice de référence	100,0%	99,6%	99,9%
					Score de controverse du portefeuille $=\sum_{i=1}^{n}$ (Score de controve		erse _i × Poids de l'	entreprise en port	refeuille _i
		30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024			30/12/2022	29/12/2023	30/04/2024
Signataires du	Portefeuille	100,0%	100,0%	100,0%	Données carbone	Portefeuille	100,0%	100,0%	100,0%
Pacte Mondial des Nations Unies	Indice de référence	89,8%	98,9%	99,9%		Indice de référence	95,2%	96,3%	95,6%
	Intensité carbone du portefeuille = $\sum_{i=1}^{n} \left(\frac{\text{Valeur de l'investissement}_{i}}{\text{Actif net de l'OPC}} \times \frac{\text{Emissions carbone Scopes 1, 2 et 3}}{\text{Valeur de l'entreprise}_{i}} \right)$								

Nous n'avons rencontré aucune difficulté dans la mesure de ces indicateurs de performance ESG.

ESG : critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance. A La Financière de l'Echiquier, la note de gouvernance compte pour environ 60 % de la note ESG. Pour plus d'information concernant les méthodologies de calcul des indicateurs ESG, et sur notre démarche d'investisseur responsable, veuillez-vous référez à notre code de transparence et aux documents disponibles sur notre site internet à l'adresse suivante : www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin/

Sources : La Financière de l'Echiquier The United Nations Global Compact Carbon 4 Finance MSCLESG Research



Le label ISR d'Etat français, est valable pour une durée limitée et est suiet à une réévaluation. Par ailleurs, son obtention par le compartiment ne signifie ni que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité ni que le label corresponde aux exigences des futures règles nationales ou européennes

Objectif extra-financier de l'OPC

L'objectif de gestion du compartiment est associé à une démarche de nature extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), tels que la politique environnementale de l'émetteur, la protection des salariés ou encore la compétence de l'équipe dirigeante, selon une double approche ESG « best in universe

Ce compartiment ISR intègre de manière systématique les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance à la gestion financière. Cela a un impact sur la sélection des titres en portefeuille.

Les exemples d'indicateurs retenus pour chacun des critères E, S et G sont les suivants

- Indicateurs environnementaux: politique environnementale et actions, résultats des plans d'action mis en place par l'entreprise, exposition des fournisseurs aux risques environnementaux, impact positif ou négatif des produits sur l'environnement.
- Indicateurs sociaux: attractivité de la marque employeur, fidélisation des employés, lutte contre la discrimination, protection des salariés, exposition des fournisseurs aux risques sociaux, relations avec la société civile.
- · Indicateurs de gouvernance : compétence de l'équipe dirigeante, contre-pouvoirs, respect des actionnaires minoritaires, éthique des affaires.

Le compartiment s'attache à sélectionner les émetteurs les mieux notés d'un point de vue extra-financier dans leur univers d'investissement (approche « best in universe »). Ce compartiment cherche également à investir dans des sociétés qui entament leur démarche RSE et sont dans une dynamique positive d'amélioration de leurs pratiques ESG (approche « best effort »). Le compartiment applique deux filtres extra-financiers sur sa sélection de valeurs : après l'exclusion des secteurs et pratiques controversés, ces dernières doivent respecter une note ESG minimum.

La note ESG est sur 10 et est attribuée à chaque émetteur. Le taux de notation ESG des émetteurs en portefeuille devra toujours être supérieur à 100 %.

Cette notation est déterminée par une méthodologie interne à la société de gestion et est composée de la facon suivante :

- Gouvernance : la note de Gouvernance représente environ 60 % de la note ESG globale. Il s'agit d'un parti pris historique de La Financière de l'Echiquier qui attache depuis sa création une importance particulière à ce sujet.
- Environnement et Social : les critères sociaux et environnementaux sont rassemblés en une note de Responsabilité. Le calcul de celle-ci tient compte du type de société concernée : pour les valeurs industrielles : les critères sociaux et environnementaux sont équipondérés au sein de la note de Responsabilité.
- pour les valeurs de service : la note "Social" contribue à hauteur de 2/3 dans la note de "Responsabilité" tandis que la note "Environnement" représente 1/3 de la note de

Les limites méthodologiques de l'approche ESG concernent principalement la fiabilité des données extra financières publiées par les émetteurs et le caractère subjectif de la notation mise en œuvre au sein de la société de gestion.

La notation ESG d'au moins 100 % des valeurs en portefeuille est effectuée par La Financière de l'Echiquier avec une attention particulière portée en interne à la gouvernance des entreprises et l'appui de MSCI ESG Research sur l'environnement et le social.

Les notes E et S sont issues d'une base de données MSCI ESG Research. La note G est une notation réalisée en interne. Une note ESG minimale de 5,5/10 est nécessaire pour intégrer les OPC gérés en intégration ESG. De plus, ces OPC s'engagent à ce que leur note ESG moyenne pondérée soit à tout moment, supérieure à celle de leur univers d'investissement. Les valeurs composant l'indice de référence n'ont pas pour critère de sélection des caractéristiques environnementales ou sociales. L'indice n'est pas adapté avec les caractéristiques sociales ou environnementales promues par l'OPC.

Les données sur lesquelles se basent nos diverses exclusions (hors charbon thermique) proviennent de MSCI ESG Research et sont mises à jour mensuellement.

Pour plus d'information sur notre processus d'intégration ESG, notre Code de Transparence est disponible sur www.lfde.com/fr/investissement-responsable/pour-aller-plus-loin.

Glossaire

Ratio de Sharpe

Ratio d'information

Max. drawdown

discrétionnaire

Lexique des indicateurs de risque

Volatilité Mesure de l'amplitude des variations du cours d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Elle est calculée sur une période donnée et permet ainsi d'apprécier la

régularité des performances d'une action, d'un marché ou d'un fonds. Indicateur de la rentabilité (marginale) obtenue par unité de risque pris.

Si le ratio est négatif : moins de rentabilité que le référentiel.

Si le ratio est compris entre 0 et 1 : surperformance avec une prise de risque « trop élevée » Si le ratio est supérieur à 1: une surperformance qui ne se fait pas au prix d'un risque « trop élevé ».

Bêta Indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence.

Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son

indice.

Tracking error

Indicateur synthétique de l'efficacité du couple rendement/risque. Un indicateur élevé signifie que le fonds dépasse régulièrement son indice de référence. Indicateur permettant de comparer la volatilité du fonds face à celle de son indice de référence. Plus la « tracking error » est élevée, plus le fonds à une

performance moyenne éloignée de son indice de référence.

Recouvrement (en jours

ouvrés)

Délai de recouvrement, qui correspond au temps nécessaire au portefeuille pour revenir à son plus haut niveau (avant le « max drawdown »).

Sensibilité Variation de la valeur d'un actif lorsqu'une autre donnée varie dans le même temps. Par exemple, la sensibilité taux d'une obligation correspond à la variation de

Lexique de l'analyse financière

son prix engendrée par une hausse ou une baisse des taux d'intérêts d'un point de base (0,01%).

Le « max drawdown » (perte successive maximale) mesure la plus forte baisse dans la valeur d'un portefeuille.

VE/CA Ratio de valorisation d'entreprise : valeur de l'entreprise/CA (chiffre d'affaires)

Ratio de valorisation d'entreprise : Price Earning Ratio = capitalisation boursière/résultat net.

Consommation Par opposition à la consommation de base, elle représente l'ensemble des biens et services considérés comme non essentiels

Consommation de base

Services de communication Par opposition à la consommation discrétionnaire, elle représente des biens et services considérés comme essentiels

Ce secteur regroupe les gérants de réseaux de télécommunication et prestataires de services de communication et de transmission de données.

Pays émergents On parle de pays émergent pour parler de pays dont la situation économique est en voie de développement. Cette croissance est calculée selon le PIB, les

nouvelles entreprises et infrastructures ainsi que le niveau et la qualité de vie des habitants. Matières premières Ressource naturelle utilisée dans la production de produits semi-finis ou finis, ou comme source d'énergie

Lexique de l'analyse crédit

Lexique de l'analyse extra-financière

Obligation « investment grade »

Une obligation est dite « investment grade », c'est-à-dire si sa notation financière par les agences de notation financière est supérieure à BB+.

Obligation « high yield »

Duration

Une obligation est dite « high yield », c'est-à-dire à haut rendement, si sa notation financière par les agences de notation financière est inférieure à BBB-.

Durée de vie moyenne de ses flux financiers pondérée par leur valeur actualisée. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus la duration est élevée, plus le risque est grand.

Yield to worst

Rendement le plus mauvais que peut obtenir une obligation, sans que l'émetteur n'aille jusqu'au défaut de paiement.

Rendement (tous call exercés)

Rendement d'une obligation intégrant dans le calcul les dates de « call » éventuelles intégrés à l'obligation. Ces dates de « call » correspondent à des échéances intermédiaires qui donnent la possibilité de rembourser l'emprunt avant sa date de maturité finale

Taux de sélectivité

Taux de sélectivité : pourcentage de l'univers de départ exclu pour des motifs ESG.

Univers de départ

Univers d'investissement (« univers investissable ») répondant aux contraintes du prospectus

Score de controverse

Ce score de controverse allant de 0 à 10 (0 étant le moins bon score) nous est fourni par MSCI ESG Research. Nous souhaitons mesurer si les entreprises investies dans nos OPC sont mieux-disantes que celles de leur indice de référence en termes de gestion et de survenance de controverses ESG sur des thèmes comme l'environnement, les droits des consommateurs, les droits de l'homme, les droits du travail, la gestion des fournisseurs ainsi que la gouvernance.

Données carbone

Ensemble des données brutes (source Carbon 4 Finance) permettant de calculer les différents ratios liés à l'empreintes carbone du fonds

Ratio impact carbone : émissions de CO₂ économisée et émissions de CO₂ induites

Intensité carbone : Emissions carbones scope 1, 2 et 3 (le scope 1 représente les émissions directes, le 2 les émissions indirectes liées à l'énergie, le 3 toutes les autres émissions indirectes)

Ratio impact carbone (CIR) Ratio émissions économisées sur émissions induites calculé par Carbon4 Finance qui correspond au rapport entre les émissions de GES évitées et les émissions de GES induites par une entreprises (en tonnes équivalent CO2), dit CIR. Plus le CIR est élevé, plus l'entreprise est pertinente au regard de la transition vers une économie bas carbone. Cet indicateur nous permet d'estimer la pertinence de l'activité d'une entreprise par rapport aux enjeux de lutte contre le changement climatique. Pour une entreprise donnée, un CIR supérieur à 1 implique que l'activité permet d'éviter plus d'émissions de gaz à effet de serre qu'elle n'en induit.

Ratio intensité carbone (WACI)

Intensité carbone est la moyenne pondérée de nos OPC (en comparaison avec leur indice de référence) selon la méthodologie du WACI (Weighted Average

Carbon Intensity) de Carbon4 Finance. La formule de calcul est donnée au niveau de l'encart méthodologie ESG

Pour plus d'information

La Sicay a été créée le 4 décembre 2012 pour une durée indéterminée. Le compartiment a été lancé le 28 mars 2019,

Ce document, à caractère commercial est avant tout un rapport mensuel sur la gestion et les risque du compartiment, par ailleurs, il a pour but de vous informer de manière simplifiée sur les caractéristiques du compartiment.

Pour plus d'information sur les caractéristiques et les frais de ce compartiment, nous vous invitons à lire les documents réglementaires (prospectus disponible en anglais et en français et DIC dans les langues officielles de votre pays) disponible gratuitement sur notre site internet www.lfde.com

Les investisseurs ou investisseurs potentiels sont informés qu'ils peuvent obtenir un résumé de leurs droits dans la langue officielle de leur pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Information relative au taux de précompte mobilier : pour les parts de distribution, taxation à 30 % des dividendes versés. Pour les parts de capitalisation des fonds investissant plus de 10 % de leur actif net en titres de créances, taxation à 30 % des revenus provenant directement ou indirectement du rendement des titres de créances

Les investisseurs ou investisseurs potentiels peuvent également déposer une réclamation selon la procédure prévue par la société de gestion. Ces informations sont disponibles dans la langue officielle du pays ou en anglais sur la page Informations réglementaires du site internet de la société de gestion www.lfde.com ou directement via le lien ci-dessous : https://cdn.lfde.com/upload/partner/Droitsdelinvestisseur.pdf

Enfin, l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de mettre fin aux accords de commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE.